BTS – Collaborateur Juriste Notarial (CJN)

OBJECTIFS

Obtenir le BTS Collaborateur Juriste Notarial
A l'issue de la formation, l'apprenti(e) sera capable de :

- Rédiger des actes simples tels que les contrats de mariage, les donations, les successions, les baux d'habitation
- Contribuer au traitement juridique, administratif et comptable lié à l'ouverture, à la constitution, au suivi et à la clôture des dossiers
- Contrôler la qualité et la conformité de la formulation des actes, vérifier les documents administratifs, élaboration de bordereaux, calcul de droits, dépôt des actes et gestion des relations avec les organismes concernés

CONTENU

MATIERES GENERALES

- Culture générale et expression
- Langue vivante 1
- Option : langue vivante 2

MATIERES PROFESSIONNELLES

- Techniques du notariat
- Activités professionnelles appliquées
- Accès en autonomie au labo informatique et communication
- Environnement économique et managérial du notariat
- Droit général et droit notarial

MODALITES PEDAGOGIQUES

Formation en mixité de public (avec élèves sous statut scolaire).
La formation se déroule en cours groupe avec des méthodes pédagogiques diversifiées : cours magistraux, études de cas, exercices et entrainement, projets, quizz, mises en situations…

POURSUITE D'ETUDES

Une poursuite d'études est envisageable en licence professionnelle ou en école de notariat

- Licence pro mention métiers du notariat
- Diplôme clerc de notaire

POUR QUELS METIERS

- Clerc de notaire
- Assistant(e) rédacteur d'actes
- Négociateur de biens immobiliers

L'APPRENTISSAGE

PRE REQUIS

Être titulaire d'un diplôme de niveau 4, type Bac général, Bac STMG, Bac Pro tertiaire.
Être âgé au minimum de 16 ans et de 30ans maximum (29 ans révolus)

MODALITES D'ADMISSION

Dossier de candidature
Entretien de motivation avec le Directeur Délégué à la formation professionnelle de l'établissement scolaire.

NOMBRE DE PLACES

BTS 1ère année : 4
BTS 2ère année : 4

POSITIONNEMENT

Bulletins scolaires de l'année antérieureAvis du dernier conseil de classe

MODALITES D'EVALUATION

Contrôle en cours de formation (CCF) et contrôle ponctuel
Epreuves écrites et orales, projets, dossiers et jury final
Possibilité de validation par blocs de compétences

DUREE INDICATIVE ET RYTHME

Durée indicative : 2 ans – 1350 heures
La durée de formation pourra être adaptée au regard des acquis antérieurs de l'apprenti.
Rythme : 35h/ semaine

DATES

Du 2 septembre 2024 au 4 juillet 2026

LIEU DE FORMATION

Lycée Polyvalent Marlioz
Chemin du Lycée
73100 Aix les bains

MODALITE DE FINANCEMENT

Contrat d'apprentissage : le cout pédagogique est pris en charge par l'opérateur de compétences selon accord de branche ou de la collectivité.

CONTACT

Mme Nancy PITRAT
Directrice déléguée à la formation professionnelle
nancy.pitrat@ac-grenoble.fr
04 79 35 25 09